

EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
N°24-2024

OBJET :

**REGLEMENTATION
DE
LA CIRCULATION
ET DU
STATIONNEMENT
SUR LE
TERRITOIRE
COMMUNAL
INSTALLATION DE
LA VIDEO
PROTECTION**

Madame le Maire de COULOMMES

Vu les articles L.2212-2 et L.2213-1 à L.2213-6 du Code Général des Collectivités

Territoriales,

Vu le Code de la Route, et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune, Considérant la demande faite par la Société IB'SON sise 38 Rue de Berri 75008 PARIS représentée par ANCHER Dominique, pour la pose de caméras sur le territoire communal

Considérant qu'en raison du déroulement de travaux de Génie Civil, travaux de poses de coffrets pour raccordement de caméras, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et son parcours,

A R R E T E

ARTICLE 1 : à partir du 12 novembre 2024 pour toute la durée des travaux

- la circulation sera alternée par feux tricolores ou manuellement
- le stationnement et le dépassement seront interdits 30 mètres en amont et en aval des travaux
- la vitesse sera limitée à 30 km/h
- la société mettra en place une zone de sécurité

ARTICLE 2 : Le bénéficiaire devra mettre en place sur le chantier un panneau avertissant les automobilistes et les piétons.

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la société IB'SON.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Crécy-la-Chapelle,
- M. le Commandant du Centre de Secours de Crécy-la-Chapelle,
- Agence Routière Territoriale de Coulommiers
- Société IB'SON

A Coulommies le 16 Octobre 2024

Madame le Maire
Françoise BERNARD

